

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

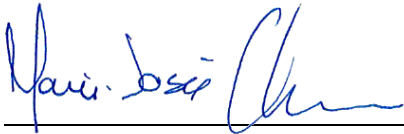
Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le 7 novembre 2022, à 19 h, à l'hôtel de ville situé au 1370, rue Notre-Dame.

La demande présentée par *Développement Zone Verte inc.* a pour but d'aménager, sur les lots 3 065 897 et 3 065 902 situés face au 53, chemin de Lavaltrie, une aire de stationnement de 140 cases à la disposition des employés de *Coffrage Synergy* ainsi que des usagers du salon de quilles.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 7 novembre 2022.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 19 octobre 2022.



---

Marie-Josée Charron, greffière